

Les usages du sol en Bretagne Une prospective à l'horizon 2060

Quels seront demain les usages du sol en Bretagne et comment se répartiront-ils ? Sera-t-on en mesure de réguler la pression foncière et de préserver les fonctionnalités du sol, déjà fortement dégradées ? Si oui, avec quels outils ? Et quelles seront les conséquences de ces évolutions sur le prix des logements, les activités économiques, la souveraineté alimentaire ou encore la physionomie des villes ? Quelles tensions sociales et territoriales, quelles nouvelles alliances pourront se nouer autour de cette question foncière ?

Avec cette étude prospective, le CESER propose d'ouvrir le débat sur un sujet qui nous concerne toutes et tous.



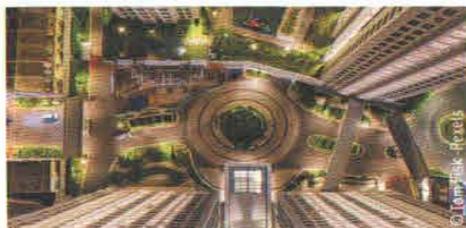
Les usages du sol en Bretagne

Une prospective à l'horizon 2060

Nicolas GULLAS et Edwige KERBOUR



L'évolution du sol, dans son occupation comme dans ses fonctionnalités écologiques, est étroitement liée aux activités primaires : la surface agricole utile se stabilise après des décennies de recul, les forêts progressent lentement. L'urbanisation est l'autre facteur majeur d'évolution du sol. La Bretagne est même la deuxième région pour le taux d'artificialisation, avec une progression très forte du logement (en particulier l'habitat pavillonnaire), liée aux mutations économiques et à l'attractivité de la région.



L'évolution des usages du sol dépend par ailleurs de la manière dont ils sont régulés. Sur ce point, le droit de propriété est fondateur. Et si les acteurs publics disposent de différents leviers (sur le foncier agricole, le foncier économique, l'urbanisme...), ceux-ci sont parfois dépassés. Notons toutefois une évolution récente, avec la mise en œuvre du SRADDET, qui confère au Conseil régional la responsabilité de définir une stratégie, des objectifs et des règles en accord avec l'objectif de « *zéro artificialisation nette* » fixé par la loi.

Qu'en sera-t-il dans quelques décennies ? Dans quelle mesure les usages du sol auront-ils évolué ? Quels auront été les moteurs de ces évolutions : le développement économique, l'évolution des modes de vie, la régulation publique ? Avec quels impacts sur le lien social, l'environnement, les activités économiques ? Pour analyser les différentes évolutions possibles, le CESER a imaginé 4 scénarios possibles, volontairement contrastés.